



LE SYNASAV

Le Syndicat National de la Maintenance et des Services en Efficacité Énergétique fédère et anime depuis plus de 50 ans le réseau des professionnels de la maintenance et des services en efficacité énergétique. Par leurs compétences multiples et leur ancrage territorial, il accompagne au quotidien les professionnels, les pouvoirs publics et les consommateurs dans le but de les informer, de les accompagner et de les conseiller.

Le SYNASAV est engagé dans la transition énergétique au côté :

- Des adhérents à qui il apporte des services et de l'information
- Des collectivités locales, il a effectué une contribution sur l'axe « maîtrise de l'énergie » à la Métropole de Lyon
- Des consommateurs pour les conseiller sur les sujets liés à la maintenance et aux services en efficacité énergétique

<http://www.synasav.fr/>

CAHIER D'ACTEUR

Le **SYNASAV** acteur majeur de l'efficacité énergétique

LA MAINTENANCE : GAINS ENERGETIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET ECONOMIQUES

LA MAINTENANCE : UN ATOUT MAJEUR POUR REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE ET LES REJETS DE CO2 DES BATIMENTS

La maintenance des appareils de chauffage et de ventilation est souvent oubliée dans les discours d'efficacité énergétique des bâtiments. Pourtant, le changement d'appareils de chauffage est au cœur de la rénovation énergétique des bâtiments et des aides accordées par les pouvoirs publics (CITE, éco-prêt à taux zéro...). Cet investissement public ne sera pérenne que si la maintenance des appareils de chauffage est réalisée régulièrement.

En effet, la question de la maintenance n'est pas uniquement un enjeu de sécurité (prévention des intoxications au monoxyde de carbone...) mais aussi et surtout un enjeu environnemental, social et économique. Sur le plan environnemental, la maintenance régulière contribue à l'abaissement des rejets de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre et participe activement à la réduction du bilan carbone. La maintenance permet aussi des économies d'énergie par l'optimisation des performances du système de chauffage et contribue ainsi à l'effort national d'économies d'énergie.

Une baisse du CO2 et de la consommation

Malgré l'obligation de l'entretien annuel des chaudières par le décret de 2009, 3 millions de chaudières ne sont pas entretenues. (Source 1 ère Etude nationale BVA-SYNASAV 2015 « Le marché de la maintenance des chaudières individuelles en France ») Pourtant, **la maintenance réduit la consommation énergétique de 8 à 12% en moyenne par an et par logement** (source ADEME). Par ailleurs, si les 3 millions de chaudières étaient entretenues, les impacts environnementaux seraient très positifs avec la baisse significative des consommations et des rejets de CO2. C'est 6 973 584 MWh économisés et 1 581 159 t CO2 évitées.

La rénovation énergétique des bâtiments résidentiels existants consiste à agir sur l'isolation thermique et sur l'efficacité des systèmes (chauffage, climatisation, production d'ECS, ventilation). Pour maintenir les performances initiales et réaliser des économies d'énergie, l'entretien des systèmes de chauffage doit être effectué régulièrement par un professionnel qualifié.

En outre, le consommateur pour mieux maîtriser sa demande en énergie pourra se fier au carnet numérique de suivi et d'entretien du logement instauré par loi LTECV regroupant les conseils liés à la maintenance des systèmes de chauffage.

Avec près de 1.6 millions de t. de CO2 évités, l'entretien annuel réalisé par un professionnel qualifié, des 3 millions de chaudières actuellement non entretenues participerait, à moindre coût voir à coût nul pour la collectivité, à l'atteinte de l'objectif ambitieux pour la France d'une baisse des émissions de CO2.

Une meilleure qualité de l'air intérieur

La qualité de l'air intérieur est un enjeu de santé public majeur. **Il peut être 9 fois plus pollué que l'air extérieur et nous passons 80% de notre temps dans des lieux clos ou semi-clos.**

Une ventilation non entretenue contribue à la concentration de l'ensemble des polluants dans le logement c'est pourquoi la maintenance doit être réglementée pour tous types d'appareils de chauffage et de ventilation.

**95% des ventilations ne sont pas entretenues
70% des pompes à chaleur ne sont pas entretenues
20% des chaudières ne sont pas entretenues**

L'article 1 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte stipule que la réduction à l'exposition des citoyens à la pollution de l'air est nécessaire. Il donc primordial que les appareils de chauffage et de ventilation soit entretenus, maintenus afin de réduire les rejets de CO2 et limiter les polluants dans les logements.

Il est fondamental d'agir et de mettre des actions en place notamment dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments. En effet, 47% des logements souvent antérieurs à 1974 n'ont pas de ventilation. L'installation de VMC devrait être éligible aux aides à la rénovation énergétique afin que les occupants puissent bénéficier d'un renouvellement de l'air et ainsi une qualité de l'air intérieur satisfaisante.

La maintenance : génératrice d'emploi, 1000 CDI à renouveler chaque année

La maintenance est génératrice d'emplois pérennes qualifiés, non délocalisables. **On estime les besoins à 1000 CDI à renouveler chaque année.**

Dans les 10 ans à venir, en France, **plus de 300 entreprises de maintenance d'équipements de chauffage et de climatisation embaucheront près de 4000 techniciens.**

Le Grand Plan d'Investissement lancé par le Gouvernement doit répondre à la mise en œuvre de la transition écologique et une société de compétences par la formation professionnelle en formant un million de jeunes. Le SYNASAV s'engage sur ces deux points. D'une part, par la sensibilisation des jeunes grâce à des campagnes sur les réseaux sociaux, d'autre part, sur la valorisation des compétences par des qualifications diverses (PMG pour la maintenance gaz ou QUALISAV efficacité énergétique pour la maintenance toutes énergies.)

Un des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie est de préparer « **les compétences et les transitions professionnelles dans le cadre du plan de programmation de l'emploi et des compétences** ». Le SYNASAV souhaite contribuer à cette action car le métier de technicien de maintenance est en perpétuel changement. La connectivité des appareils devient prépondérance dans les foyers dits « intelligents ». Pour répondre à ces nouveaux défis connectés, le technicien de maintenance a besoin d'acquérir de nouvelles compétences. De plus, les exigences réglementaires (RT2020), les demandes du marché (éco-conception) nécessitent des nouveaux savoir-faire. **Le métier ne s'improvise pas mais exige une formation adéquate afin de répondre aux besoins des consommateurs et de l'environnement.**

La qualification des professionnels de maintenance est primordiale pour que les particuliers puissent facilement les identifier. Les particuliers sont à la recherche de repères fiables pour la mise en service et l'installation des

systèmes de chauffage. Recourir à des professionnels ayant une qualification identifiable permet de s'assurer de la qualité de la maintenance et/ou de l'installation

Un programme de rénovation cohérent

Le secteur du bâtiment est énergivore avec 43% de consommation énergétique finale nationale dont 70% liés au chauffage. (Source : Chiffres clés de l'énergie, SOeS, 2016). Avec la prochaine norme environnementale et le plan de rénovation énergétique, les futures maisons vont devoir intégrer des solutions de chauffage et de production d'eau chaude innovantes, performantes et sobres.

Or, le plan de rénovation énergétique des bâtiments n'évoque pas le maintien de la performance des appareils de chauffage. Seul l'entretien garantira les gains énergétiques de l'appareil remplacé. Chaque installation des équipements de chauffage nécessite une communication sur les bienfaits de l'entretien afin d'acquérir les gains escomptés. L'investissement réalisé par les travaux prendra alors tout son sens en réalisant des économies chaque année.

Les nouveaux appareils de chauffage installés répondent en termes de performance à la réduction des besoins énergétiques, une chaudière à condensation permet de réaliser jusqu'à 20% d'économies sur la facture énergétique. Bien entretenue, la performance sera garantie durablement et donnera une plus-value au logement avec l'optimisation de l'étiquette énergétique (DPE).

Aider les foyers précaires

Les profils ne réalisant pas l'entretien de la chaudière sont majoritairement composés d'ouvriers, d'inactifs et des individus ayant des revenus inférieurs à 900 euros.

(Source Ière étude nationale BVA-SYNASAV 2015 « Le marché de la maintenance de chaudières individuelles en France »)

Le chèque énergie recense les foyers précaires grâce aux informations fiscales. Dans le cadre de ce dispositif, la mise en place d'un kit d'information sur le rappel de l'obligation de l'entretien annuel de la chaudière par un professionnel qualifié est nécessaire lors de l'envoi des chèques énergie. La maintenance des systèmes de chauffage assure durablement des économies d'énergie et financières, il est important de ne pas les exclure dans cette démarche d'entretien. **Les foyers en précarité énergétique consacrent plus de 10% de leurs revenus aux dépenses énergétiques tandis que la moyenne des ménages est de 7%. (Les chiffres clés de la précarité énergétique, édition n°2, ONPE, nov.2016)**

L'entretien est onéreux pour les foyers précaires. Il est nécessaire de créer une aide au contrat de maintenance dans le cadre du programme « Habiter mieux » de l'ANAH afin de leur éviter la triple peine : **pas de contrôle de sécurité de l'installation, facture énergétique élevée et de fait absence de conseil sur l'amélioration potentielle de l'installation.**

Sensibiliser les consommateurs

Les particuliers bénéficient de plusieurs aides pour changer leur ancienne chaudière (CITE, CEE, aides de l'ANAH...), une attestation de mise en service est nécessaire pour véhiculer les informations de l'utilisation, de l'entretien et du modèle de l'appareil. Le Conseil National de la transition écologique a mis en exergue que **le chauffage constitue le principal gisement de réduction des émissions de gaz à effet de serre.** L'implication du consommateur est primordiale pour réduire les émissions de CO2. **Nous devons garantir qu'il a tous les éléments pour une utilisation raisonnée des systèmes de chauffage et de ventilation.** Les nouveaux équipements ont besoin d'être appropriés par le consommateur pour éviter des dérives de consommations et/ ou un inconfort du logement.

La DGCCRF a réalisé une enquête en 2017 sur les pratiques de professionnels relevant des corps de métier spécialisés suivant : chauffagistes, installateurs thermiques... Certains professionnels contrôlés ne peuvent pas justifier de leur qualification professionnelle ou le devis est remis au client qu'après les travaux. L'attestation de mise en service du système de chauffage certifiera au client que la chaudière a été installée dans les règles de l'art par un professionnel qualifié. Par ailleurs, une qualification identifiable des professionnels de maintenance permettrait probablement une réduction des fraudes.

Synthèse :

- Il impératif d'inclure dans la Stratégie Nationale Bas Carbone l'obligation de la maintenance de tous les appareils de chauffage et de ventilation afin d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des consommations d'énergies et améliorer la qualité de l'air de nos intérieurs.
- La lutte contre la précarité énergétique en préservant l'efficacité des appareils de chauffage et de ventilation (réalisation d'économies d'énergie et financières)
- La qualification des professionnels de la maintenance doit être reconnue par les pouvoirs publics pour :
 1. Aider les consommateurs à identifier les professionnels qualifiés sur les enjeux environnementaux et sur les appareils dans leur globalité
 2. Renforcer les compétences et l'emploi